

Conseil des arts  
et des lettres

Québec 



Conférence régionale  
des élus de l'Estrie



Conseil  
de la culture  
de l'Estrie

**Pour diffusion immédiate**

**Treize artistes reçoivent 100 000 \$ dans le cadre de  
la Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie**

**Montréal, le 12 mars 2009** – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) et le Conseil de la culture de l'Estrie (CCE) dévoilent les noms des boursiers 2008-2009 de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*, lesquels se partagent un soutien financier totalisant 100 000 \$. Ce soutien permet à sept artistes et à un collectif d'artistes professionnels de la région de l'Estrie de réaliser cinq projets en arts visuels, un en arts médiatiques et trois en théâtre.

« L'annonce d'aujourd'hui témoigne de manière tangible de la volonté du Conseil des arts et des lettres du Québec de soutenir des activités artistiques propices au développement de la carrière des artistes et des collectifs d'artistes estriens, a déclaré Monsieur Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ. Grâce à cette mesure d'aide, 13 artistes poursuivront leur travail dans leur milieu et contribueront au rayonnement de leur art auprès de la population. »

« Ce soutien financier permet à nos artistes professionnels de contribuer au plein développement culturel, social et économique de l'Estrie. Il témoigne également de la volonté des acteurs du milieu d'insuffler à notre région une vitalité artistique et créative, a exprimé M. Roger Nicolet, président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. Cette mesure d'aide sert à mieux faire connaître les boursiers et leurs œuvres, et la CRÉ de l'Estrie est fière, encore cette fois, d'y participer et d'y être associé. »

« Née de collaborations à la fois régionales et nationales, précise Madame Sylvie Luce Bergeron, présidente du Conseil de la culture de l'Estrie, cette mesure d'aide permet aux artistes qui en bénéficient de faire tomber les murs et de s'inscrire en trait d'union entre l'art et la communauté, entre l'Estrie et le Québec. »

**Les boursiers en arts visuels**

Dans le cadre de la *Mesure d'aide financière destinée aux artistes et aux écrivains de l'Estrie*, les artistes en arts visuels Sébastien Pesot et Isabelle Gilbert reçoivent respectivement 10 000 \$, tandis que Nathalie Caron obtient une bourse 14 069 \$, Catherine Longpré une bourse de 12 140 \$ et Chantal Séguin une bourse de 15 000 \$.

### **Les boursiers en théâtre et en arts médiatiques**

Le collectif de théâtre formé de Simon Vincent, Véronique Laroche, Marianne Roy, André Gélinau, Alexandre Leclerc et Marie-Claude Elias se partage une somme de 15 000 \$ et l'auteur de théâtre, Isabelle Cauchy, reçoit une bourse de 14 200 \$. Enfin, l'artiste en arts médiatiques, Pierre Javaux, obtient une bourse de 9 591 \$.

Tous les projets ont été évalués par un comité de sélection formé de pairs de la région et issus de disciplines variées. Depuis trois ans, 40 artistes de la région ont pu bénéficier de bourses provenant de cette mesure d'aide pour la réalisation de 26 projets, pour un soutien total de 300 000 \$.

La mesure d'aide financière s'adresse aux artistes, aux écrivains ainsi qu'aux collectifs d'artistes et d'écrivains professionnels de l'Estrie qui œuvrent dans les domaines des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art, de la chanson, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts du cirque, des arts multidisciplinaires, de la littérature et du conte et de la recherche architecturale. Elle vise, entre autres, à encourager des initiatives artistiques qui mettent en perspective l'identité culturelle de l'Estrie, à soutenir des projets artistiques en partenariat avec la collectivité et à favoriser l'expression des enjeux culturels, des intérêts sociaux, économiques et environnementaux des citoyens de l'Estrie.

Étroitement associé au développement culturel de la région depuis 30 ans, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe, concerte, représente et offre des services aux organismes, artistes et intervenants culturels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels. Au cœur des activités du CCE, la concertation mène à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

Mise en place en avril 2004, la Conférence régionale des élus de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

Depuis 1994, le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il soutient également le perfectionnement des artistes professionnels.

- 30 -

#### **Renseignements :**

François Fréchette  
Conseiller en développement régional  
Conférence régionale des élus de l'Estrie  
Tél. : 819 563-1911, poste 230  
www.creestrie.qc.ca

Carl Allen  
Directeur des relations publiques  
Conseil des arts et des lettres du Québec  
Tél. : 514-864-2930 ou 1 800-608-3350  
www.calq.gouv.qc.ca